

La voûte palatine est susceptible de présenter les lésions pathologiques analogues à celles qu'on observe dans les autres parties du corps : je ferai, néanmoins, remarquer que l'abondance des glandes que contient la muqueuse la prédispose plus spécialement au développement des tumeurs adénoïdes.

Du voile du palais.

Le *voile du palais*, portion molle du palais, fait suite à la voûte palatine, à laquelle il adhère de la manière la plus intime et dont il continue la courbure.

FORME ET DIMENSIONS

Le voile diffère surtout de la voûte en ce que, au lieu d'être fixe comme elle, il constitue une sorte de soupape mobile destinée à se redresser et à intercepter toute communication entre le pharynx et l'arrière-cavité des fosses nasales. Il suffit, pour obtenir ce résultat, que le voile atteigne la position horizontale en même temps que les piliers postérieurs se rapprochent l'un de l'autre à la manière de deux rideaux. Il ne dépasse jamais cette position horizontale, ainsi qu'on l'a cru pendant longtemps.

Lorsque le voile du palais est frappé d'arrêt de développement, lorsqu'il présente une perforation pathologique, ou bien s'il est atteint de paralysie, comme on l'observe si souvent à la suite des affections diphtériques, il ne fait plus office d'obturateur et les liquides reviennent par les fosses nasales au moment de la déglutition : la voix subit une modification profonde dans son timbre, elle devient nasonnée.

En anatomie descriptive, on considère au voile du palais une face inférieure, concave, face buccale ; une face supérieure, convexe, face nasale ; un bord antérieur, adhérent ; un bord postérieur, libre. Ce dernier présente deux arcades séparées l'une de l'autre par un prolongement qu'on appelle *luette*. De la luette partent deux *piliers*, l'un antérieur, qui va s'attacher à la langue, l'autre postérieur, qui se continue avec la paroi du pharynx. Ces deux piliers circonscrivent dans leur écartement une excavation qui loge l'amygdale.

Quelles sont les dimensions du voile du palais ? Quelles en sont les dimensions respectives par rapport à la voûte ? La plupart des auteurs qui ont figuré ces rapports l'ont fait, à mon sens, inexactement ; ils donnent à la voûte une part relative beaucoup trop grande dans la composition du plafond de la cavité buccale. Voyez, par exemple, les planches, très belles d'ailleurs, de l'atlas de MM. Paulet et Sarazin (t. I, pl. 16, fig. 1 et 2) ; le voile du palais n'offre que 11 millimètres de longueur, tandis que la voûte mesure 26 millimètres. Cela tiendrait-il à ce que ces auteurs, pour leur dessin, se sont servis de pièces congelées ?

La figure 106, où le voile du palais est représenté, a été prise sur un adulte bien conformé, et, s'il est vrai que les dimensions puissent varier dans des proportions assez notables suivant les sujets, le rapport n'en reste pas moins à peu près toujours le même entre la voûte et le voile.

Les dimensions de la luette sont si variables qu'il est préférable de faire partir les mensurations de la base de cet organe, et non de son sommet. Ce dernier